

## **ACADEMIE D'ART de MEUDON et des Hauts de seine**

### **RAPPORT FINANCIER 2014/2015**

Cet exercice se caractérise par un excédent de 674,72 (six cent soixante-quatorze euros soixante-douze). Cet excédent traduit une gestion rigoureuse de l'ensemble des activités et une maîtrise des dépenses d'investissement.

Le nombre d'adhérents est stable et s'établit à contre 227 en 2014-2015 contre 204 en 2013-2014.

Si l'on regarde l'activité courante, les comptes se présentent ainsi :

#### **Analyse des recettes courantes pour 31 964,75 € (29 244,99 l'année dernière)**

Elles sont composées majoritairement par :

- les adhésions pour un montant de 4 540 € ;
- l'inscription aux ateliers libres pour un montant de 13 197 € contre 11 660 l'an dernier ;
- le chiffre d'affaires généré par les modules et les stages pour 6 940 € en hausse (contre 6 402 € l'an passé) ;
- les prestations au titre de l'Académie hors les murs pour 2 500 € contre 3 750 € l'an dernier ;
- les cartes jeunes pour 600 € ;
- l'activité « conférences » avec des recettes de 229 € contre 233 €, reste très faible.

D'autres recettes secondaires sont également comptabilisées pour un montant global de 3 663€. Il s'agit de :

- des ventes à prix coûtant de fournitures pour les sculpteurs et les graveurs (1 232 €) ;
- le financement de fournitures pour les activités hors les murs à hauteur de 1 232 € ;
- des redevances perçues sur les inscriptions aux cours annuels pour le travail administratif et de suivi des adhérents ; pour mémoire, il s'agit d'un % assis sur les prix des cours annuels et non reversés aux artistes intervenants pour une somme de 1 199 €.

Enfin des produits accessoires pour 88,35 €, financiers pour 207,40 €.

#### **Analyse des dépenses courantes pour un montant environ de 36 355,53 €**

Elles traduisent le fonctionnement « normal » de l'association compte tenu de la variété de ses activités et des deux sites de fonctionnement.

- Les achats de matières pour toutes les activités de l'académie : cours, modules et académie hors les murs. Cette année ils s'élèvent à 4 222,35 € ;
- Des actions de publicité et de promotion de l'association (forum, expositions...) pour un montant de 2 439,48 € ;
- Le remplacement de petit outillage nécessaire au fonctionnement des ateliers : produits d'entretien, ampoules, réparation diverses pour 1 269,76 € ;
- Les honoraires versés aux artistes intervenants pour les activités de modules ou de stages pour 9 142 € ;
- Les coûts de fonctionnement propres aux tâches administratives à savoir 1 252,96 € (fournitures, téléphone, assurance, internet et frais bancaires) ;
- La location forfaitaire des ateliers à la charge de l'académie pour 145 € ;

- La rémunération de la responsable (mi-temps) pour un montant global de 17 883,98 € ;

Le résultat sur activités courantes est donc négatif de 4390,78 €.

#### **Analyse des dépenses exceptionnelles**

Il s'agit de la part Académie du financement de la Bourse jeunes en partenariat avec le ROTARY Club de Meudon. Elles représentent la prise en charge de deux trimestres d'inscription au cours annuel pour deux jeunes. Le coût net est de 390 € à la charge de l'académie.

#### **Analyse du financement de l'association**

L'académie bénéficie de soutiens importants de la part de la Ville de Meudon et du Département. Principalement, il s'agit de sommes suivantes :

- Le versement d'une subvention de 7 200 € par la ville au titre de l'année 2015 ;
- La mise à disposition gratuite de locaux aménagés pour une valeur de 12 000 € qui bénéficie majoritairement aux ateliers libres.
- La participation du Rotary Club aux bourses jeunes pour un montant de 390 € ;
- Le versement de 2 000 € prélevée sur la réserve Parlementaire de Monsieur Marseille, Sénateur-Maire au titre de l'année 2014, versée au cours de 2015. Cette somme a été en partie engagée sur l'année scolaire 2013-2014 pour soutenir des actions vers les jeunes.
- La reprise d'une facture d'un prestataire jamais encaissée sur l'exercice 2012-2013 ;

Ces aides nous ont permis d'anticiper :

- une formation administrative pour la responsable ;
- une réserve pour la refonte du site internet de l'Académie ;
- des amortissements de 505 €.

#### **Au total le résultat comptable de 654,72 € pour cet exercice.**

Au 31 Août 2015, notre situation financière est saine avec un fonds associatif de 15 395,04 €.

Enfin, il est à noter que la mise à disposition des locaux pour les ateliers libres est évaluée à 12 000 € et que l'activité des bénévoles (référénts, membres du conseil d'administration et bureau) est évaluée à un montant de 9 600 €.

Cette année, dans le cadre de la convention signée avec la Ville, nous reverserons une somme de 3 271 € au trésor public pour l'occupation des locaux lorsqu'ils servent à des activités payantes (cours annuel, modules et stages longs).

Pour l'année 2015-2016, le Conseil d'administration de juin a fixé l'adhésion à 20 € et l'adhésion de soutien à 50 €. Il demande à l'assemblée générale de valider cette décision.

Claude ALAZARD,  
Trésorière de l'Académie d'Art de Meudon  
et des Hauts de seine

